

DIRECTIVE D' OPÉRATIONS SÉCURITAIRES

Titre: Rei	mise de propriété	D.O.S. 9
But: Que le représentant comprenne le pourquoi de la remise		
Personne visées: Officiers où pompiers témoin		
En vigueur l	l e : 7-07-2010	Mise à jour: 06-11-2012
Lors de la ro d'un pompi propriétaire	emise de propriété, l'officier qui signifie la remise devier ou d'un officier agissant comme témoin, et la dite re ou son représentant légal en lui expliquant ce qui a ét loit faire pour garder le bâtiment tel que les pompiers l'	ra être accompagné emise devra être lue au é fait par les pompiers
2	Carol Dugas Directeur	

1 de 1